



15 avenue Auguste Blanqui, 91210 Draveil
Tel : 01 69 03 29 49, Fax : 01 69 03 32 35, Mail : infos@cesl.fr, Site Internet : www.cesl.fr

COMMENT S'INSCRIRE ?

INSCRIPTION

Inscription directe à CESL :

- Le bulletin d'inscription complété
- La fiche sanitaire remplie et signée
- Le règlement intérieur signé et accepté
- Une enveloppe timbrée de 20g au tarif en vigueur avec vos noms et adresse
- Un chèque d'acompte de 200 € (vous recevrez une facture à solder 1 mois avant le départ au plus tard)

Inscription via un Comité d'entreprise :

Vous devez prendre contact avec votre CE afin de connaître les modalités d'inscription. Vous devrez remettre à votre CE un dossier complet :

- Le bulletin d'inscription complété
- La fiche sanitaire remplie et signée
- Le règlement intérieur signé et accepté
- Une enveloppe timbrée de 20g au tarif en vigueur avec vos noms et adresse

MODE DE REGLEMENT

Nous acceptons les chèques bancaires ou postaux à l'ordre de CESL, les Bons CAF (sous réserve de l'acceptation de la CAF), les chèques vacances, les virements, les Mandats et les Chéquiers jeunes Essonne...vous avez la possibilité d'échelonner vos règlements en précisant au dos de chaque chèque la date d'encaissement.

UNE ASSURANCE ANNULATION (facultative)

- 25€ pour les séjours avec transport en train.
- 40 € pour les séjours nationaux avec transport en avion
- 60 € pour les séjours internationaux avec transport en avion

Remboursement du séjour en cas d'annulation pour des raisons médicales (certificat médical obligatoire) ou en cas de décès dans l'entourage familial (un justificatif sera demandé).

LES INDISPENSABLES

Suisse:

- Carte d'identité + autorisation de sortie de territoire ou passeport le jour du départ
- La carte européenne d'assurance maladie (gratuite, à demander à votre CPAM). Celle-ci doit être valide au moins une semaine après la fin du séjour.

Tunisie :

- Passeport non périmé avant 6 mois

L'absence d'une de ces pièces entraînerait, selon les cas, l'impossibilité à l'inscrit de participer à certaines activités ou l'impossibilité de prendre le départ du séjour. CESL ne pourrait être en aucun cas tenue comme responsable.

L'équipe CESL se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter !!!



15 avenue Auguste Blanqui, 91210 Draveil Tel : 01 69 03 29 49
Fax : 01 69 03 32 35, Mail : infos@cesl.fr, Site Internet : www.cesl.fr

Photo de
l'enfant

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Adresse et tel du CE ou cachet du
CE

CENTRE : Choix 1 : _____

Choix 2 : _____

DATES : du _____ au _____ ou du _____ au _____

Ville de départ : _____ **Ville de retour :** _____

L'INSCRIT :

Nom _____ Prénom : _____ Taille : _____

Adresse : _____ Pointure : _____

Code postal : _____ Ville: _____

Date de naissance: _____ Sexe : F M Nationalité : _____

RESPONSABLE DU JEUNE : Père Mère Tuteur

Nom, Prénom du Père : _____

Nom, Prénom de la Mère : _____

Professions : Père : _____ Mère : _____

Mail (Important) en lettre CAPITAL : _____ @ _____

(Merci d'indiquer votre mail en lettre capital, de bien faire la différence entre tiret 8 et tiret 6, et de porter une attention particulière à la ponctuation)

Téléphone : Domicile : _____ Bureau : _____

Portable mère : _____ Portable père : _____

VOS COORDONNEES DURANT LE SEJOUR :

Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Personne à joindre en cas d'urgence pendant le séjour :

Nom : _____ Numéro de téléphone : _____

OBSERVATIONS : _____

Option possible :

Assurance annulation : oui non



15 avenue Auguste Blanqui, 91210 Draveil Tel : 01 69 03 29 49
Fax : 01 69 03 32 35, Mail : infos@cesl.fr, Site Internet : www.cesl.fr

Règlement intérieur sur l'ensemble de nos centres.

Veillez trouver ci-joint le règlement intérieur de nos séjours pour enfants et adolescents.

Les 11 règles de CESL :

- 1- **Respect et tolérance** : vis à vis des autres participants et des adultes. Pour cela, nous refusons toute discrimination quelle qu'elle soit.
- 2- **Respect des biens et du matériel** à disposition. Nous exigeons le respect de la propriété des locaux, des lieux de vie, des lieux de visite ...
- 3- **Le vandalisme ou la destruction volontaire** de tout bien est inacceptable. Toute détérioration volontaire par un participant sera facturée aux responsables de l'enfant (parents, tuteurs ou représentants légaux).
- 4- **Pertes et vols** : en collectivité et avec les déplacements fréquents sur les lieux d'activités, il n'est pas rare que les enfants ou les jeunes égarés un vêtement ou des effets personnels malgré la grande attention de nos équipes d'animation. Dans ce contexte, CESL ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus.
- 5- **L'argent de poche** : Il est proposé seulement aux enfants de plus de 12 ans de conserver leur argent de poche sous leur responsabilité.
- 6- **Discipline** : tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents et au CE. L'exclusion pourra être décidée et les frais seront à la charge des parents.
- 7- **Le téléphone portable** : nous demandons à chaque participant qui possède un portable de l'utiliser sur les moments décidés avec l'équipe. Nous refusons qu'il soit utilisé pendant les activités ou à un moment de vie collective. Pour les enfants de moins de 14 ans, les portables devront être confiés à l'équipe, et le jeune pourra le récupérer pendant les temps prévus dans les règles de vie.
- 8- **Alcool** : Toute consommation d'alcool est interdite sur nos séjours.
- 9- **Respect des lois** : la loi est faite pour protéger l'enfant, le jeune et nous l'appliquons. Lors des voyages internationaux, nous demandons que les jeunes respectent la loi la plus restrictive entre la France et le pays d'accueil (exemple : la consommation d'alcool est interdite en dessous de 21 ans aux Etats-Unis).
- 10- **Règles de vie** : Tous les participants de nos centres de vacances s'engagent à respecter l'ensemble des règles de vie mis en place par l'équipe d'animation en concertation avec les jeunes : horaire (lever, coucher, repas...), organisation des sorties, respect des consignes de sécurité, ...
- 11- **Droit à l'image** : Durant son séjour, l'enfant peut être amené à être photographié. L'association pourra alors utiliser les clichés afin d'illustrer ses supports d'information. Dans le cas où le ou les responsables légaux s'y opposeraient, ils devront nous l'indiquer par lettre recommandée. Les photos sont surtout utilisées sur les blogs Internet sécurisés que nous mettons en place pour chacun de nos séjours.

Fait le

Nom et Prénom de l'enfant :

Signatures (précédé de lu et approuvé)

De l'inscrit

Des responsables



TROUSSEAU CONSEILLE

Tel : 01 69 03 29 49

Mail : infos@cesl.fr

(A mettre dans la valise une fois complété)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tous les vêtements devront être marqués au nom et prénom de l'enfant de manière indélébile.

Pour les enfants suivant un traitement médical, nous avons impérativement besoin de la photocopie de l'ordonnance.

Ne jamais nous remettre le carnet de santé de l'enfant.

Ce trousseau est donné à titre indicatif. A vous d'ajouter à ce dernier les affaires nécessaires au bien être de votre bambin...

INVENTAIRE		Arrivée (parents)	Départ (anim)
Linge de corps	8 slips/culottes		
	5 paires de chaussettes		
	1 pyjamas		
Vêtements	2 pantalons		
	1 survêtement		
	3 Shorts ou bermudas		
	8 tee-shirts		
	2 Sweat-shirts		
	1 Pull-over		
	1 Blouson ou veste		
	2 Maillot de bain		
Chaussures	1 paire de basket ou tennis		
	1 paire de chaussure (facultatif)		
	1 paire de nu-pied		
Affaires de toilette	2 serviettes de toilette		
	1 Serviette de bain ou de plage		
	2 Gants de toilette		
	1 Trousse de toilette complète		
Divers	1 Sac de linge sale		
	1 Casquette		
	1 Crème solaire (indice 30 minimum)		
	1 Petit sac à dos		
	1 Paire de lunettes de soleil		
	1 Gourde / 1 lampe de poche.		
Autres			

Pour les séjours à l'étranger ou en avion : un passeport.

Attention : Les objets de valeur tels que téléphones portables, baladeur mp3, bijoux...sont sous la responsabilité des enfants (notre assurance ne prend pas en charge ce type d'élément).